

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation MASTER FINAL POLISH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteur d'utilisation

CAR CLEANING PRODUCT

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

POLISHANGEL® GmbH

Tannenweg 4

Germany-83083 Riedering

boîte postale:

Téléphone: +49 (0) 89 - 255575602

Telefax: +49 (0) 89 - 255575603

E-mail: customerservice@polishangel.net

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers pour la santé

Acute Tox. 4

Consignes en cas de risques pour la santé

H332 Nocif par inhalation.

Dangers pour la santé

Skin Sens. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

remarque

La substance n'est pas classée comme dangereuse conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS07

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

Informations générales:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Evacuation:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans .

Identificateurs produit

Tetraethylsilikat

Aluminium oxide

Dimethyl siloxane

Prescriptions particulières concernant l'emballage

Indications tactiles de danger (EN/ISO 11683).

Étiquette (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur l'environnement

cette substance remplit les critères PBT de la directive REACH, annexe XIII. cette substance remplit les critères vPvB de la directive REACH, annexe XIII.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1/3.2 Substances/Mélanges

Composants dangereux

tetraethyl silicate	<10 %
CAS 78-10-4	
EC 201-083-8	
INDEX 014-005-00-0	
R10; Xn R20; Xi R36/37	
Flam. Liq. 3, H226 / Acute Tox. 4, H332 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H335	
Titanium dioxide	<15 %
CAS 13463-67-7	
EC 236-675-5	
Hydrocarbons, C11	10 - 15 %
CAS 93924-43-7	
EC 93924-43-7	
Aluminium oxide	<35 %
CAS 1344-28-1	
EC 215-691-6	
Skin Sens. 1, H317	

Dimethyl siloxane	5 - 15 %
CAS 63148-62-9	
EC 613-156-5	
Skin Sens. 1, H317	

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

après contact avec la peau

Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion

Eau

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

non déterminé

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Eau (avec détergent)

Liant universel

6.4 Référence à d'autres sections

Protection individuelle: voir paragraphe 8

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres indications relatives aux conditions de stockage

température de stockage 5 - 30 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Aucune donnée disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications diverses

Respecter la date de péremption.

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection de la peau

Modèle de gants adapté:

Gants à usage unique

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État

émulsion

Couleur

violet

Odeur

caractéristique

paramètre

Méthode - source - remarque

paramètre		Méthode - source - remarque
pH	7	
Point de fusion/point de congélation		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100 °C	
Point éclair (°C)	>100 °C	
Vitesse d'évaporation		non déterminé
inflammabilité		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité		non déterminé
limite inférieure d'explosivité		non déterminé
Pression de la vapeur		non déterminé
Densité de la vapeur		non déterminé
Densité	1,3 g/cm³	Densité
Solubilité dans les corps gras (g/L)		non déterminé
Solubilité dans l'eau (g/L)		non déterminé
Soluble (g/L) dans		non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau		non déterminé
Température d'auto-inflammabilité		non déterminé
Température de décomposition		non déterminé

9.2 Autres informations pertinentes relatives à la sécurité

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition exothermique à des températures jusqu'à 300 °C.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4 Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

aucune/aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune/aucun

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Données toxicologiques humaines

Aucune donnée disponible

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune information disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

Élimination appropriée / Emballage

Recycler les emballages des marchandises selon le système allemand DSD (Duales System Deutschland).

Code des déchets conditionnement 200399

déchets dangereux Non

Désignation des déchets

déchets municipaux non spécifiés ailleurs

Code des déchets conditionnement 160306

déchets dangereux Non

Désignation des déchets

déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

Code des déchets produit 200399

déchets dangereux Non

Désignation des déchets

déchets municipaux non spécifiés ailleurs

Code des déchets produit 160306

déchets dangereux Non

Désignation des déchets

déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	non applicable	non applicable	non applicable
14.2 Désignation officielle pour le transport			
14.3 Classe(s)			
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC			

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

Indications diverses

Des informations relatives aux mesures de précaution particulières pour le maniement de produits en vrac sont disponibles sur demande. Observer les étiquettes et fiches de données de sécurité pour les produits chimiques de transformation. Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.